

**MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL 3506 ET 3507**

# **Guide de l'étudiante et de l'étudiant**

**Table des matières**

1. Les objectifs du programme de maîtrise en travail social .....	3
2. Le cheminement académique .....	3
3. La liste des cours au choix.....	5
4. La concentration pour les études féministes.....	6
5. Les informations utiles .....	7
L'inscription .....	7
La durée des études.....	7
La période d'absence .....	7
Les frais de scolarité .....	7
Le secrétariat.....	8
L'aide financière aux études.....	8
Les postes pour les étudiantes et les étudiants à l'UQAM .....	8
Les infractions de nature académique .....	8
Les sites web pertinents :.....	8

Annexe I : Figure I Cheminement

Annexe III : Tableau III Coordonnées des principaux services aux étudiantes et aux étudiants

Annexe IV : Annotation

Ce guide a été révisé en 2015 par Lucie Dumais, directrice du programme de cycles supérieurs, Nathalie Plante, étudiante à la maîtrise en travail social et Lise Goudreau, agente à la gestion des études de cycles supérieurs.

## 1. Les objectifs du programme de maîtrise en travail social

Les objectifs sont :

- approfondir un champ spécifique d'intervention, tout en privilégiant une lecture globale et transversale des enjeux propres au travail social;
- acquérir des capacités de recherche et d'analyse qui tiennent compte des rapports sociaux de classe, de genre, interethniques et intergénérationnels, et de leur interaction dans un contexte multiculturel;
- développer une posture réflexive qui favorise l'appropriation et l'articulation critique de différents types de savoirs : expérientiel, pratique, théorique, méthodologique, etc.;
- développer des habiletés permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques et des projets novateurs par la réalisation d'une démarche de recherche (profil mémoire) ou par le biais d'une réflexion sur un stage (profil stage/essai).

## 2. Le cheminement académique

Le programme de maîtrise en travail social offre un profil recherche (avec mémoire) ou un profil stage/essai (réflexion sur la pratique). Bien qu'au moment du dépôt de la demande d'admission l'étudiante ou l'étudiant devra avoir identifié un choix de profil (avec mémoire ou avec stage/essai), elle ou il pourra toutefois changer son choix de profil une fois le programme entrepris.

De façon générale, chaque étudiante ou étudiant doit, lors de sa formation :

- effectuer neuf (9) crédits de cours obligatoires et ce, en début de formation;
- suivre 9 crédits de cours optionnels ;
- réaliser les activités liées à son choix de profil (recherche ou stage/essai).

Pour faciliter votre cheminement, il est suggéré de suivre d'abord les cours obligatoires.

Si vous êtes à temps partiel, nous vous suggérons de commencer votre parcours en suivant le cours TRS8200 *Connaissance et travail social*.

Le tableau 1 illustre la répartition des 45 crédits pour chacun des profils

**Tableau 1**  
Répartition des crédits selon les profils

Profil	Mémoire	Stage/essai
Scolarité de cours obligatoires	9cr	9cr
Scolarité de cours optionnels	9cr	9cr
Activités liées aux profils	Projet de mémoire (6) Séminaire (3) * Mémoire (18) 27cr	Projet de stage (3) Stage (9) Séminaire (3) Essai (12) 27cr
Total	45cr	45cr

\* L'étudiante ou l'étudiant doit communiquer avec l'assistante de gestion des études pour procéder à l'inscription à ce cours.

### 2.1 PROFIL AVEC MÉMOIRE (3506)

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.

L'étudiante ou l'étudiant qui est admis à ce profil doit cumuler :

#### A) Cours obligatoires : 9 crédits

Sigle	Cr	Titre
TRS8200	3cr	Connaissance et travail social
TRS8205	3cr	Méthodologie de recherche et travail social I
TRS8210	3cr	Méthodologie de recherche et travail social II (TRS8205)

#### B) Cours au choix : 9 crédits de cours

Trois cours au choix dans la liste des cours siglés TRS (9 crédits) (voir section 3)

OU

deux cours au choix dans la liste des cours siglés TRS (6 crédits)

et un cours dans la liste des cours non siglés TRS (3 crédits)

#### C) Bloc mémoire : 27 crédits répartis de la façon suivante :

Sigle	Cr	Titre
TRS8810	6cr	Projet de mémoire (6 cr.) (TRS8205 Méthodologie de recherche et travail social I)
TRS8820	3cr	Séminaire de mémoire (TRS8810 Projet de mémoire)*
TRS8825	18cr	Mémoire (18 cr.) (TRS8810 Projet de mémoire)

\* L'étudiante ou l'étudiant doit communiquer avec l'assistante de gestion des études pour procéder à l'inscription à ce cours.

### 2.2 PROFIL AVEC STAGE/ESSAI (3507)

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.

L'étudiante ou l'étudiant qui est admis à ce profil doit cumuler :

#### A) Cours obligatoires : 9 crédits

Sigle	Cr	Titre
TRS8200	3cr	Connaissance et travail social
TRS8205	3cr	Méthodologie de recherche et travail social I
TRS8215	3cr	Conception d'un projet d'intervention (TRS8200;TRS8205)

#### B) Cours au choix : 9 crédits

Trois cours au choix dans la liste des cours siglés TRS (9 crédits)

OU

deux cours au choix dans la liste des cours siglés TRS (6 crédits)

et un cours dans la liste des cours non siglés TRS (3 crédits)

**C) Bloc stage/essai: 27 crédits répartis de la façon suivante :**

Sigle	Cr	Titre
TRS8910	3cr	Projet de stage (TRS8215 Conception d'un projet d'intervention)
TRS8915	9cr	Stage (TRS8910 Projet de stage)
TRS8920	3cr	Séminaire de stage (TRS8910 Projet de stage)
TRS8925	12cr	Essai (TRS8915 Stage)

**3. La liste des cours au choix**

L'étudiante ou l'étudiant choisit ses cours optionnels parmi la liste suivante :

**A) Cours au choix siglés TRS**

Sigle	Cr	Titre
TRS8305	3cr	Dynamiques de l'exclusion sociale
TRS8310	3cr	Politiques sociales, État et mouvements sociaux
TRS8315	3cr	Transformations et enjeux sociétaux dans un contexte interculturel
TRS8320	3cr	Transformation de la famille et enjeux de société
TRS8325	3cr	Dynamiques sociales du vieillissement et enjeux de la gérontologie sociale
TRS8330	3cr	Innovations et nouveaux modèles de développement
TRS8335	3cr	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse
TRS8340	3cr	Aspects sociaux de la santé et analyse de pratiques
TRS8380	3cr	Évaluation des pratiques en travail social (TRS8205 Méthodologie de recherche et travail social I)
TRS8390	3cr	Recherche-action et recherche participative (TRS8205 Méthodologie de recherche et travail social I)
TRS8405	3cr	Intervention avec les individus en travail social
TRS8410	3cr	Groupes et pratiques d'empowerment
TRS8415	3cr	Méthodologie de l'intervention avec les familles et leur entourage
TRS8420	3cr	Pratiques et discours féministes en travail social
TRS8425	3cr	Pratiques holistiques et émancipatoires en milieu autochtone
TRS8430	3cr	Organisation communautaire et action citoyenne
TRS8435	3cr	Intervenir en contexte organisationnel
TRS8440	3cr	Supervision auprès de stagiaires et d'intervenants sociaux
TRS8445	3cr	Parcours biographique, travail social et identité professionnelle
TRS8450	3cr	Pratiques urbaines de l'intervention sociale
TRS8455	3cr	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil
TRS849X	3cr	Séminaire à contenu variable

### B) Cours au choix non siglés TRS

Sigle	Cr	Titre
ASS7946	3cr	Éducation à la mort selon les âges
COM7624	3cr	Anthropologie de la mort
EUT7012	3cr	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
FEM7000	3cr	Séminaire multidisciplinaire en études féministes: approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
GEO7012	3cr	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel
JUR7003	3cr	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort
REL7101	3cr	Les spiritualités et la mort
SOC8722	3cr	Sociologie de la marginalité, de la marginalisation et des régulations sociales
SOC8725	3cr	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques
SOC8745	3cr	Action collective et mouvements sociaux
THA7010	3cr	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort

C) Tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme. À noter qu'une étudiante a le droit de suivre un seul siglé non TRS.

### 4. La concentration pour les études féministes

Mis à part le choix de profil, les étudiantes ont un cheminement dit «général». Il existe cependant une exception puisque l'École de travail est associée à l'Institut des Études féministes pour permettre aux étudiantes de suivre une concentration pour les études féministes. L'étudiante ou l'étudiant doit tout d'abord obtenir l'accord de la directrice du programme des études féministe et s'inscrire à cette concentration selon le cheminement suivant pour obtenir son attestation.

#### Objectifs

Réalisée en même temps que les activités de la maîtrise, la concentration de deuxième cycle en études féministes favorise le développement d'une réflexion théorique et l'utilisation d'approches féministes dans le projet de recherche de l'étudiant.

#### Cours à suivre

La concentration donne accès à une formation multidisciplinaire en études féministes. Elle implique de suivre le cours suivant :

- FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes: Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes ou un autre cours choisi en dehors de la discipline d'origine sur approbation de la coordonnatrice de l'enseignement à l'IREF;

Un cours parmi les suivants :

- TRS8320 Transformation de la famille et enjeux de société
- TRS8420 Pratiques et discours féministes en travail social

- Pour recevoir l'attestation d'études de deuxième cycle en études féministes, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, un mémoire ou un stage/essai dont le sujet devra être jugé recevable par la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'enseignement de la concentration de deuxième cycle en études féministes. Pour plus d'informations, prière de communiquer à la fois avec la direction de son programme de maîtrise et la coordonnatrice de l'enseignement de la concentration à l'IREF.

### 5. Les informations utiles

#### L'inscription

L'étudiante ou l'étudiant est tenu de s'inscrire **à chaque session d'automne, d'hiver et d'été**, jusqu'à la fin de son cheminement, que ce soit pour la poursuite d'un cours ou d'une activité de recherche ou de rédaction relative à son projet d'études (ex : TRS8810 - *Projet de mémoire* ou TRS8825 - *Mémoire*, TRS8925 - *Essai*), peu importe leur régime d'études. Elle ou il a la responsabilité d'identifier, parmi l'ensemble des activités offertes à chaque session, celles qui correspondent le mieux à son profil de formation et de s'y inscrire.

#### La durée des études

Le programme de maîtrise en travail social vise la diplomation de ses étudiantes et étudiants deux (2) ans après leur admission dans le cas d'une inscription à un régime d'études à temps complet et quatre (4) ans après leur admission dans le cas d'une inscription à temps partiel.

Les études à temps complet comprennent une durée totale de six (6) sessions avec une possibilité de prolongation d'une durée maximale de trois (3) sessions.

Les études à temps partiel comprennent une durée totale de douze (12) sessions avec une possibilité de prolongation d'une durée maximale de trois (3) sessions.

#### La période d'absence

Il est possible, suite à une demande et entente avec le secrétariat et la direction du programme, pour des motifs jugés valables, de profiter d'une période d'absence autorisée pouvant aller jusqu'à 3 sessions consécutives ou non, durant laquelle le dossier de l'étudiante ou de l'étudiant n'est plus actif à l'Université et où ses frais de scolarité sont suspendus sans que pour autant elle soit exclue du programme. (Règlement 8, article 4.7)

Durant cette absence, l'étudiante ou l'étudiant ne peut cependant bénéficier des services de l'Université (bibliothèque, prêt de matériel audiovisuel, etc.) ni avoir recours à l'encadrement offert par l'École de travail social (ex. rencontre avec son directeur ou sa directrice de recherche).

#### Les frais de scolarité

À chaque session, lorsque l'étudiante ou l'étudiant reçoit son bulletin d'inscription, un extrait du calendrier universitaire lui est remis. Elle ou il trouvera dans ce feuillet, sous les rubriques *Pour tous les étudiants et étudiantes de cycles supérieurs*, les informations qui se rapportent aux frais généraux et autres frais, le relevé d'inscription-facture, les méthodes de paiement, les frais de scolarité des étudiants résidents du Québec, etc.

Pour les étudiantes et étudiants inscrits à **temps plein**, les frais de scolarité correspondent à 7,5 crédits par trimestres soit 568,28\$ plus taxes et frais connexes et ce, jusqu'à ce qu'elles aient défrayé la totalité des frais pour un programme de 45 crédits. Pour les étudiantes et les étudiants inscrits à **temps partiel**, les frais de scolarité correspondent à 3,75 crédits par trimestres soit 284.14\$ plus taxes et frais connexes et ce, jusqu'à ce qu'elles aient défrayé la totalité des frais pour un programme de 45 crédits.

L'étudiante ou l'étudiant pourra trouver l'information exacte selon son statut à l'adresse suivante :  
<http://servicesfinanciers.uqam.ca/coordonneesadroits-de-scolarite-et-autres-frais.html>

### Le secrétariat

[cyclessuperieurs.tr.soc@uqam.ca](mailto:cyclessuperieurs.tr.soc@uqam.ca)

Le bureau du secrétariat de la maîtrise se retrouve au pavillon Thérèse-Casgrain, (W-4020), téléphone (514) 987-3000, poste 4822.

### L'aide financière aux études

Vous pouvez vous présenter au Service de l'Aide financière aux études au Pavillon DS-R305 (prêts et bourses) et au DS-R345 quant à toute l'information se rapportant aux bourses d'excellence.

### Les postes pour les étudiantes et les étudiants à l'UQAM

Les étudiantes et étudiants intéressés par les postes d'assistant de recherche ou d'auxiliaire d'enseignement sont invités à consulter les sites web suivants : [www.carrieres.uqam.ca](http://www.carrieres.uqam.ca)  
<http://vie-etudiante.uqam.ca/emploi-orientation/recherche-emploi/emplois.html>  
[www.siga3.uqam.ca/emplois\\_aux\\_ens](http://www.siga3.uqam.ca/emplois_aux_ens)

Par ailleurs, selon la convention collective UQAM-SETUE (Avril 2005, section 6) des étudiants employés de l'UQAM, l'affichage, par voie électronique ou sur babillard, des postes à contrats de plus de 45 heures doit être obligatoire.

### Les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement. Ces infractions sont passibles de sanctions telles que: suspension pour une ou plusieurs sessions, exclusion du programme et peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'Université.

Le plagiat consiste en l'utilisation totale ou partielle de texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence. Les actes de fraude et tricherie tels que l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examens, ou l'utilisation pendant un examen de tout document ou matériel non autorisé constituent entre autres des infractions au sens du règlement. Pour une information plus complète, vous référer au *Règlement numéro 18* sur les infractions de nature académique.

### Les sites web pertinents :

[www.uqam.ca](http://www.uqam.ca)

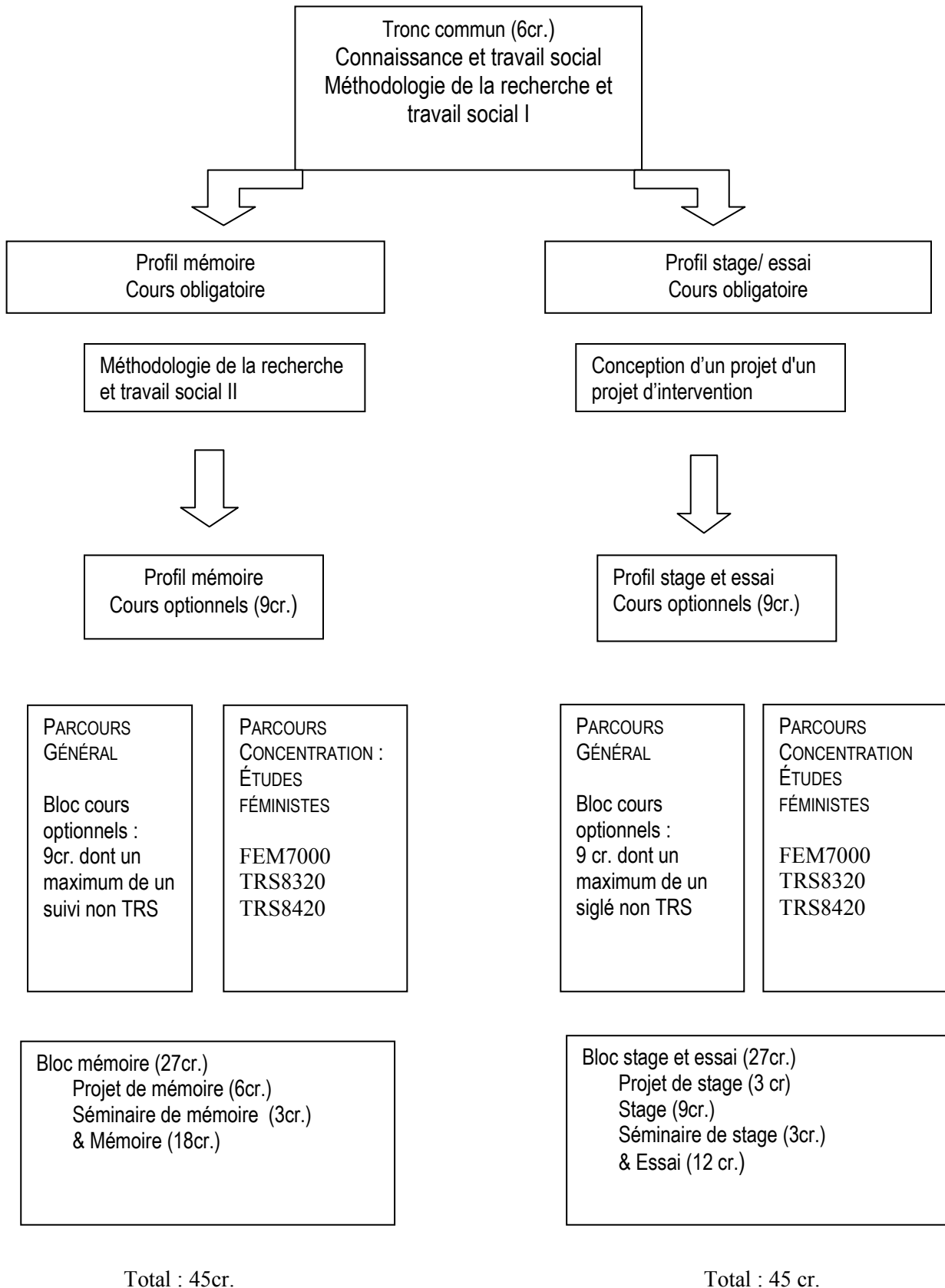
[www.travailsocial.uqam.ca](http://www.travailsocial.uqam.ca)

[www.otstcfq.org](http://www.otstcfq.org)



Annexe I

Figure 1 : Cheminement



**Annexe III****Tableau III**

Coordonnées des principaux services aux étudiantes et étudiants

Description	Local	Tél. (514-987-3000)	Télécopieur
Assistante de gestion des études de cycles supérieurs	W-4020	514-987-4822	987-8795
Aide financière – Bourse d'excellence	DS-R345	7871	987-8739
Aide financière - Prêts et bourses	DS-R305	3135	987-8739
Babillard des programmes de 2 <sup>e</sup> cycle travail social (pour horaire, locaux des cours, affichage divers)	situé près du local W-4025		
Bibliothèque centrale	A-M100	6114	
Carte UQAM	DS-M215	8356	
Compte étudiants (factures)	DS-1120	3739	987-4629
COOP Librairie-papeterie UQAM	J-M085	5645	987-8518
Micro-boutique universitaire	A-M920	3149	987-8590
Ombudsman	B-2435	3151	987-6121
Prévention et sécurité (objets perdus)	A-M865	3101	987-6617
Registrariat (dossiers universitaires)	DS-5100	6127	987-7728
Reprographie (centre de services)	A-M980	4158	987-4036
Stationnements et vestiaires	R-M540	6666	
Téléphoniste de l'UQAM		514-987-3000	
UQAM Internet	DS-6110	0001	
Urgence et premiers soins	A-M865	3131	

Annexe IV

A) Grille de notation en vigueur

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100
<b>Excellent</b>	A+	94,0 à 100
	A	90,0 à 93,9
	A-	86,0 à 89,9
<u>Très bien</u>	B+	82,0 à 85,9
	B	78,0 à 81,9
	B-	75,0 à 77,9
<b>Bien</b>	C+	71,0 à 74,9
	C	68,0 à 70,9

Système de notation littérale de l'École de travail social en vigueur depuis janvier 2004

		100%
<b>Excellent</b>	A+	4.3
	A	4.0
	A-	3.7
<b>Très bien</b>	B+	3.3
	B	3.0
	B-	2.7
<b>Bien</b>	C+	2.3
	C	2.0
<b>Satisfaisant</b> Pour certaines activités ( ex. : stage )		
<b>Échec</b>	E	0